

Positions

En marge de la session d'hiver 2021 des Chambres fédérales

19.046 (CE) Loi fédérale sur l'assurance-maladie. Modification (Mesures visant à freiner la hausse des coûts, - 1er volet)

OUI à la majorité de la CSSS-E. scienceindustries salue les décisions de la CSSS-E sur le fond. Nous sommes d'accord avec la majorité de la commission et le Conseil national pour rejeter le système de prix de référence pour les médicaments dont le brevet a expiré. Cette mesure agit en effet au détriment des patients et met en péril la sécurité de l'approvisionnement en Suisse. La possibilité d'importer parallèlement des médicaments génériques en contournant swissmedic, introduite par le Conseil national, doit être clairement rejetée. Par ailleurs, il est légitime de ne pas restreindre la liberté de prescription des professionnels médicaux et de s'abstenir de substitutions automatiques. Pour ce qui est des mesures touchant la gestion des coûts, il faut éviter les budgets globaux, car ils comportent le risque d'un rationnement des traitements, raison pour laquelle l'on suivra la proposition de la minorité sur l'art. 47c. Par ailleurs, les assureurs ne doivent pas être autorisés à retenir une partie des rabais négociés (art. 44a), car les avantages négociés dans le domaine de l'assurance de base doivent profiter directement et intégralement aux assurés.

19.3202 (CE) Mo. Médicaments. Baisser les coûts en autorisant les importations parallèles

NON à la motion. Il convient également de suivre la décision unanime de la CSSS-E et de rejeter la possibilité d'importation parallèle introduite par le Conseil national. Les importations parallèles sont déjà possibles aujourd'hui sous certaines conditions, mais elles doivent être impérativement subordonnées à des objectifs de sécurité des patients. Cela ne serait plus garanti si la motion était acceptée.

20.3936 (CE) Mo. Prix des médicaments. Freiner la hausse des coûts en éliminant les incitations négatives, tout en préservant la qualité et la sécurité de l'approvisionnement

<u>**OUI**</u> à la motion. scienceindustries se prononce en outre en faveur d'une nouvelle réglementation du régime des marges dans le sens de la motion 20.3936.

20.089 (CN) Réforme LPP

scienceindustries salue le fait que la majorité de la CSSS-N rejette la formule connue sous le nom de « compromis des partenaires sociaux », qui n'a jamais eu le soutien de notre branche. Nous continuons à nous en tenir en principe à la proposition de la majorité de la CSSS-N, qui améliore globalement la situation des assurés à bas salaires et garantit le maintien du niveau des rentes malgré la baisse du taux de conversion minimal.

21.049 (CE) Loi sur le génie génétique. Modification

NON à une prolongation arbitraire du moratoire. Urgente nécessité d'agir pour offrir des bases normatives aux nouvelles techniques de génie génétique (NTGG). scienceindustries est fermement opposée à un moratoire sur le génie génétique dénuée de fondement scientifique, ainsi qu'à son extension indifférenciée à de nouvelles techniques culturales. Le moratoire ainsi que l'insécurité juridique actuelle entourant le domaine des NTGG bloquent des initiatives de sélection prometteuses pour une agriculture plus durable, coupent notre pays des développements internationaux et nuisent fondamentalement à la Suisse en tant que pôle d'innovation. Indépendamment du moratoire, il est urgent d'adapter au progrès scientifique les bases juridiques susceptibles d'accueillir de nouvelles techniques de génie génétique, non seulement pour la sélection, mais pour tous les domaines d'application. Plutôt que de miser sur des interdictions, il est impératif de développer des conditions cadres axées sur la pratique et ouvertes à l'innovation.

21.4184 (CE) Mo. Élaborer une stratégie durable pour les relations entre la Suisse et l'UE

<u>**OUI**</u> à la motion. Pour scienceindustries, la poursuite de la voie bilatérale est la meilleure option jusqu'à nouvel ordre. Il s'agit maintenant de stabiliser cette voie, d'où l'intérêt d'une stratégie à moyen et long terme visant à instituer une collaboration durable avec l'UE. Les autres voies proposées, parmi lesquelles une initiative populaire visant à débloquer la politique européenne, ne mènent à rien.

21.066 (CN/CE) Loi Covid-19. Modification (prorogation de certaines dispositions)

<u>OUI</u> à la modification de la loi Covid-19. Face à la situation épidémiologique actuelle, la prolongation de certaines dispositions de la loi au-delà du 31.12.2021 semble judicieuse et opportune.

20.327 (CE) Iv. ct. Jura. Pour un encadrement du prix des masques chirurgicaux et du gel hydroalcoolique en période de situation extraordinaire

NON à cette initiative cantonale. Les masques d'hygiène et les produits de base des désinfectants sont principalement fabriqués à l'étranger. Imposer un prix plafond aurait donc pour seule conséquence que les produits en question ne seraient pas livrés en Suisse, compromettant ainsi la sécurité d'approvisionnement.

21.4033 (CE) Mo. Taxe sur la valeur ajoutée. Adaptation de la réglementation concernant la franchise-valeur pour les marchandises importées à titre privé

<u>NON</u> à cette motion. Pour scienceindustries, sa mise en application occasionne des problèmes, par exemple en compliquant les tâches de clarification de l'administration des douanes, notamment pour la vérification de la preuve d'un séjour à l'étranger de plus de 24 heures.

21.3595 (CE) Mo. Permettre aux entreprises suisses de lutter à armes égales en leur garantissant la possibilité d'investir dans des entreprises chinoises (principe de réciprocité)

NON à la motion. Compte tenu de la situation de départ et des intérêts divergents des deux partenaires, il n'est ni possible ni indiqué d'atteindre une réciprocité totale dans tous les secteurs. scienceindustries estime qu'il serait plus pertinent que la Suisse s'engage de manière ciblée en faveur d'une plus grande ouverture de la Chine dans le cadre de la modernisation de l'accord de libre-échange existant.

21.3965 (CE) Mo. Promotion des droits de l'homme en Chine

NON à la motion. scienceindustries partage l'avis du Conseil fédéral selon lequel les objectifs de la motion sont déjà pris en compte aujourd'hui dans la stratégie Suisse-Chine 2021-2024. scienceindustries estime aussi qu'il est nécessaire et approprié de mener continuellement des discussions sur le thème des droits de l'homme en Chine.

19.477 (CE) Iv. pa. Accords commerciaux. Renforcer le rôle démocratique du Parlement

NON à cette initiative parlementaire. scienceindustries estime que le Parlement est déjà suffisamment impliqué dans le processus (consultation des mandats de négociation, possibilité de référendum). De plus, l'aspect de la durabilité est correctement pris en compte dans les accords. Enfin, les fabricants étrangers doivent respecter les normes alimentaires suisses s'ils veulent commercialiser leurs produits dans notre pays.

20.4262 (CN) Mo. Mesures visant à éliminer les micropolluants applicables à toutes les stations d'épuration des eaux usées

<u>OUI</u> à la motion, avec l'adaptation demandée par le Conseil fédéral. Seules les stations d'épuration qui présentent un dépassement des valeurs-limites doivent être optimisées.

21.4333 (CN) Mo. Encourager la recherche et le développement de technologies d'émission négative

<u>**QUI**</u> à cette motion. Pour les émissions de nos industries difficiles à éviter, ces technologies sont indispensables à long terme. C'est pourquoi nous demandons la mise en place, le plus tôt possible, de conditionscadres optimales favorisant la recherche et le développement de processus de captage, d'utilisation et de stockage du CO₂.

21.477 (CE, + $\acute{e}v$. CN) Iv. Pa. Prolongation de l'objectif de réduction de la loi sur le CO_2

<u>OUI</u> à l'initiative parlementaire. scienceindustries salue l'élaboration d'une solution transitoire afin que des instruments importants et limités dans le temps, tels les engagements de réduction par le biais de conventions d'objectifs avec remboursement simultané de la taxe CO₂, puissent être maintenus sans interruption. Nous soutenons l'article 49b adopté par le Conseil national, qui permet aux organisations existantes de poursuivre les conventions d'objectifs sans changement

21.026 (CN/CE) Encouragement de l'innovation. Adaptations

<u>OUI</u>, avec besoin d'adaptation. La CSEC-E a reconnu la nécessité d'élargir la marge de manœuvre et d'augmenter la flexibilité d'Innosuisse. Elle plaide à juste titre pour une fourchette de 40 à 60 pour cent pour les contributions propres des partenaires de mise en œuvre. Le Conseil national veut s'en tenir à un maximum de 30 à 50 pour cent. Du point de vue de scienceindustries, la règle des 50-50 pour les contributions propres devrait être préservée, car elle réduit l'incertitude lors des demandes de projet.

20.309 (CE) Iv. ct. Genève. Moratoire pour la 5G (et la 4G-plus-) Technologie en Suisse; 20.314 lv. ct. Neuchâtel. Pour un moratoire sur l'installation des réseaux mobiles 5G millimétriques; 21.305 lv. ct. Jura. Pour un moratoire sur l'installation des réseaux moiles 5G millimétriques; 21.3596 po. Future utilisation des fréquences de la gamme des ondes millimétriques pour la téléphonie mobile. Impliquer les cantons.

NON aux initiatives cantonales et adhésion au postulat 21.3596. Les demandes sont largement satisfaites et le po. 21.3596 pourrait servir à préciser comment toutes les bases juridiques et les instruments d'application nécessaires peuvent être mis à disposition à un stade précoce dans le cas d'une future attribution de fréquences. Les réseaux mobiles de cinquième génération sont d'importantes plateformes d'innovation pour la société et l'économie ; ils doivent se développer dans un délai raisonnable afin que de nouveaux produits et services, ainsi que, en fin de compte, des emplois et de la valeur ajoutée puissent être créés en Suisse.

scienceindustries est l'association économique faîtière suisse du secteur chimie, pharma, sciences de la vie. Ses quelque 250 entreprises membres réalisent plus de 98% de leurs chiffres d'affaires à l'étranger et constituent la principale industrie exportatrice de notre pays, avec 51,7% de la totalité des ventes suisses à l'étranger. Elles contribuent aussi pour près de 40% aux dépenses de recherche privées de la Suisse entière.

Vos contacts à scienceindustries:

Stephan Mumenthaler, directeur Tél. 044 368 17 20 stephan.mumenthaler@scienceindustries.ch

Marcel Sennhauser, directeur adj. Tél. 044 368 17 44 marcel.sennhauser@scienceindustries.ch